

Règlement intérieur

FabLab UTC

Table des matières

TITRE I : Dispositions générales.	4
Article 1 : Siège social.	4
TITRE II : Composition de l'association.....	5
Article 2 : Admission.	5
Article 3 : Sanctions.	6
Modalités	6
Cas particuliers.....	6
TITRE III : Instances de l'association.....	7
Article 4 : Bureau restreint.....	7
Article 4.1 : responsable communication.....	7
Article 5 : Bureau élargi.....	8
Article 5.1 : responsable communication.....	8
Article 5.2 : responsable atelier mécanique.....	8
Article 5.3 : responsable atelier électronique.....	8
Article 5.4 : responsable formation.....	8
Article 5.5 : responsable informatique.....	8
Article 5.6 : responsable de projet.....	8
Article 5.7 : responsable couture.....	8
Article 5.8 : responsable skate.....	9
Article 6 : Modalités de vote.	10

Le règlement intérieur est un complément des statuts à usage interne.

TITRE I : Dispositions générales.

Article 1 : Siège social.

Conformément à l'article 3 des statuts du FABLAB-UTC, le siège social de l'association est fixé à :

Maison des étudiants
Bâtiment Benjamin Franklin
Rue Roger Couttolenc
60200 COMPIÈGNE, France

TITRE II : Composition de l'association.

Article 2 : Admission.

Pour être membre de l'association, il est nécessaire de signer la charte de membre FABLAB-UTC et d'être cotisant au BDE-UTC.

Article 3 : Sanctions.

Modalités

La suspension de la qualité de membre du FABLAB-UTC peut être retenue dans les cas suivants :

- Dégradations volontaires du matériel ;
- Négligences répétées entraînant la dégradation du matériel ;
- Négligences répétées concernant le rangement du matériel ;
- Incivilités à l'égard du personnel.

Cas particuliers

Étudiant non-membre du FABLAB-UTC

Si l'étudiant qui a posé un problème n'est pas membre du FABLAB-UTC, l'association se réserve le droit de transmettre ses informations personnelles (ainsi qu'un récapitulatif de ses actions qui ont causé des dommages) au BDE-UTC qui convoquera un comité en charge des sanctions et décidera des sanctions à appliquer.

Personne extérieur

Si la personne qui a posé un problème n'est pas un étudiant, le FABLAB-UTC se réserve le droit de contacter l'administration ainsi que les autorités extérieures compétentes (police municipale et/ou nationale) afin d'engager des procédures auprès de ces instances.

TITRE III : Instances de l'association.

Article 4 : Bureau restreint

Les postes suivants viennent s'ajouter aux postes définis dans les statuts :

- Responsable communication.
- Une vice-présidente.

Article 4.1 : responsable communication

Le responsable communication a pour mandat de :

- Assurer la bonne circulation de l'information au sein de l'association et au sein de la communauté de l'UTC ;
- Réaliser des supports de communication.

Article 14-2 : Vice-Président

Le vice-président a pour mandat de :

- Assister le président dans la gestion quotidienne de l'association.

Il remplace le président en cas d'absence de ce dernier.

Article 5 : Bureau élargi.

Le bureau élargi du FABLAB-UTC peut être composé des postes suivants :

- Responsable atelier mécanique ;
- Responsable atelier électronique ;
- Responsable formation ;
- Responsable informatique ;
- Responsable de projet ;
- Responsable couture;
- Responsable skate;

Article 5.1 : responsable communication

Le responsable communication a pour mandat de :

- Gérer les communications à l'externe et à l'interne ;
- Assurer la visibilité de l'association sur les réseaux sociaux et via le site web ;
- Gérer la communauté sur les réseaux sociaux.

Article 5.2 : responsable atelier mécanique

Le responsable atelier mécanique a pour mandat de :

- S'occuper du parc machine de l'atelier mécanique ;
- S'assurer de l'entretien et du bon fonctionnement des machines ;
- S'assurer d'avoir en permanence les stocks nécessaires.

Article 5.3 : responsable atelier électronique

Le responsable atelier électronique a pour mandat de :

- S'occuper du parc machine de l'atelier électronique ;
- S'assurer de l'entretien et du bon fonctionnement des machines ;
- S'assurer d'avoir en permanence les stocks nécessaires.

Article 5.4 : responsable formation

Le responsable formation a pour mandat de :

- Développer le savoir-faire au sein du FABLAB-UTC.

Article 5.5 : responsable informatique

Le responsable informatique a pour mandat de :

- Administrer les ressources informatiques du FABLAB_UTC.

Article 5.6 : responsable de projet

Le responsable de projet a pour mandat de :

- Mener à bien des projets subventionnés par le FABLAB-UTC ;
- Manager son équipe de membres ;
- Rendre compte de l'avancement de son projet aux bureaux.

Article 5.7 : responsable couture

Le responsable couture a pour mandat de :

- Mener à bien des projets concernant la couture ;

- Manager son équipe de membres ;
- Rendre compte de l'avancement de son projet aux bureaux.

Article 5.8 : responsable skate

Le responsable formation a pour mandat de :

- Mener à bien des projets concernant la fabrication de skate;
- Manager son équipe de membres;
- Rendre compte de l'avancement de son projet aux bureaux.

Article 6 : Modalités de vote.

Conformément aux articles 19 et 22 des statuts du FABLAB-UTC, lors de la réunion d'une Assemblée Générale, le vote par procuration est autorisé et ses modalités sont définies par le bureau restreint du FABLAB-UTC. Elles sont communiquées au plus tard trois jours au préalable.

Lors de l'élection du Bureau du FABLAB-UTC, un vote en ligne peut remplacer totalement le mode de scrutin classique. Le système mis en place doit permettre d'identifier l'utilisateur tout en conservant l'anonymat du vote. La signature informatique remplace l'émargement classique. Les dates et horaires d'ouverture du site sont définis par le bureau restreint du FABLAB-UTC. Une permanence physique doit être tenue afin de permettre le vote des personnes n'ayant pas accès à internet.

Fait à Compiègne, le 13/09/2022,

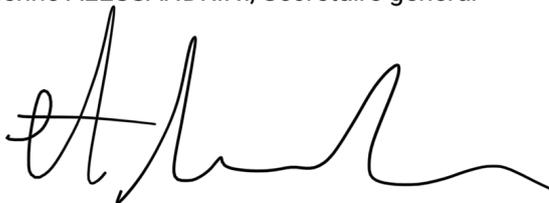
Mme Jodie CASTAGNÉ, Responsable communication



Mme Madeleine BERTOLOTTI, Vice-présidente



M Etienne ALESSANDRINI, Secrétaire général



M Damien FICHOT, Trésorier général



M Etienne ROSSI, Président

